



Résolution 2023-09-R03

Conférence nationale sur la santé mentale (SEI)

Attendu que les dépenses de la grève étaient imprévisibles, cette résolution remplace la résolution 2023-03-R04 et rend cette dernière caduque;

Attendu que la conférence nationale du SEI sur la santé mentale aura lieu du 24 au 26 octobre 2023 et se déroulera en présentiel au Delta Ottawa;

Attendu que le règlement 3 de la section locale 10005 mentionne que : les participants seront déterminés lors des réunions mensuelles. Cette discussion sera fondée en fonction des contraintes budgétaires, la pertinence du contenu des événements ainsi que le bien-fondé sur la participation de chacun des membres. La délégation devra être approuvée par l'exécutif, lors d'un vote.

Il est résolu de désigner Jocelyn Boulanger et Dany Gélinas en tant que délégués;

Il est de plus résolu que tous les frais non couverts par le SEI national seront assumés par la section locale.

Proposé par Sabrina Williams

Secondé par Simon Aubry

Adopté le :

Jocelyn Boulanger

Secrétaire SEI 10005